

L'énonciation des rôles dégenrés dans *Trois femmes puissantes* de Marie Ndiaye

Paulin Bertrand Lengué Kwamen * 

¹ Université de Maroua, Cameroun

Reçu : 19/ 05/ 2026

Accepté : 11 / 06 / 2026

Publié : 15 / 07 / 2026

Résumé

Le présent travail porte sur l'énonciation des rôles dégenrés dans *Trois femmes puissantes* de Marie Ndiaye. En privilégiant l'approche littéraire de l'énonciation, l'étude s'inscrit dans un cadre théorique fondé notamment sur les travaux de Dominique Maingueneau, Jean Dubois et Michèle Monte. L'analyse s'intéresse au discours du locuteur premier et des locuteurs seconds, ainsi qu'à la situation paratopique qui caractérise l'instance énonciative. À partir d'une conception littéraire de l'acte communicationnel, le travail met en évidence une approche du genre à laquelle l'allocutaire, c'est-à-dire le lecteur, est invité par l'énonciatrice textuelle, en l'occurrence la narratrice. Cette discursivité romanesque, construite autour du genre, révèle sa dimension sociale et les catégories qui en découlent. Le discours de l'énonciatrice textuelle est examiné selon deux axes principaux. D'une part, l'étude souligne l'enchevêtrement de l'énoncé de sexe avec les énoncés de classe sociale et de genre humain. Ces énoncés véhiculent des référents sociaux du genre, notamment la domination masculine et une classification sociale sexuée. D'autre part, l'analyse de la paratopie du genre permet de mettre en relief une stratification sociale asexuée, qui s'inscrit elle-même en faux contre une classification fondée sur le sexe. Au final, la catégorisation textuelle du genre s'apparente à une déconstruction discursive des normes patriarcales. Le corpus apparaît alors comme un acte énonciatif dont l'énoncé s'articule principalement autour d'une classification sociale asexuée.

Mots-clés : énonciateur, énonciation, femâles, genre, hommelles

ملخص

يركّز هذا العمل على التعبير عن الأدوار المحايدة جندرياً في رواية ماري ندياي «ثلاث نساء قويات». وبتركيزه على الجانب الأدبي للتعبير، تتطور الدراسة ضمن إطار نظري محدّد يستند إلى أعمال منظّرين من بينهم دومينيك ماينغينو، وجان دوبوا، وميشيل مونتي. وبالتالي، يحلّل البحث خطاب المتحدثين الرئيسيين والثانويين، بالإضافة إلى الوضعية الموازية التي تميّز عملية التعبير. وانطلاقاً من تصور أدبي للفعل التواصل، يسلّط العمل الضوء على شكل من أشكال تناول النوع الاجتماعي الذي يدعو إليه المخاطب، أي القارئ، من قبل المعبر النصي، وهو في هذه الحالة الراوي. ويلقي هذا الخطاب الروائي، المتمحور حول النوع الاجتماعي، الضوء على بنائه الاجتماعي والفئات المشتقة منه. ويتم استكشاف خطاب المعبر النصي من خلال محورين رئيسيين. فمن جهة، تبرز الدراسة تشابك التصريحات المتعلقة بالجنس مع التصريحات المتعلقة بالطبقة الاجتماعية والنوع البشري. وتعتبر هذه التصريحات عن دلالات اجتماعية للجنس، وتحديدًا هيمنة الذكور والتصنيف الاجتماعي القائم على الجنس. ومن جهة أخرى، يكشف تحليل مفهوم الباراتوبيا الجندرية عن تراتبية اجتماعية لا جنسية تتناقض في جوهرها مع التصنيف القائم على الجنس. وفي نهاية المطاف، يشبه التصنيف النصي للجنس تفكيراً خطابياً للمعايير الأبوية. وهكذا، يظهر النص كقفل لفظي مبني أساساً على تصنيف اجتماعي لا جنسي.

الكلمات المفتاحية: المتحدث، النطق، الإناث، الجنس، الذكور

Citer cet article :

Lengué Kwamen, P. B. (2026). L'énonciation des rôles dégenrés dans *Trois femmes puissantes* de Marie Ndiaye. *Atras Revue*, 7(2), 386-394. <https://doi.org/10.70091/Atras/vol07no02.28>

Email : blenson2000@yahoo.fr

Introduction

Le critique Julien Greimas n'eût pas tort d'affirmer qu'il « est extrêmement difficile de parler du sens et d'en dire quelque chose de sensé » (Greimas, 1970, p. 7). Le sens à attribuer à la présente recherche pourrait paraître complexe du fait de son articulation autour de l'énonciation. L'intitulé, « l'énonciation des rôles dégenrés dans *Trois femmes puissantes* de Marie Ndiaye », signale déjà l'intérêt qu'accorde la présente étude littéraire à l'analyse du discours. Aussi, importe-t-il de lever toute équivoque en soulignant d'emblée que l'étude se référera davantage à la dimension littéraire de l'énonciation. En effet, nous convenons avec Dominique Maingueneau (1986, 2005) de la pertinence de l'énonciation comme approche discursive applicable au texte littéraire. Telle sera la considération accordée à l'énonciation au cours de l'analyse. Par ailleurs, l'agencement de l'énonciation aux rôles dégenrés suscite une double interrogation : existe-t-il des rôles sociaux exclusifs à un genre précis ? Une déconstruction discursive de ces rôles sociaux est-elle possible au travers d'un discours romanesque qui admet pourtant explicitement l'existence de deux genres (homme et femme) ? Cette dernière interrogation, notamment, constitue l'essence même du présent travail. Les réponses à ladite question lèveront le voile sur la problématique d'une catégorisation sociale issue du genre. Ces réponses nécessitent au préalable que nous nous intéressions à une définition des rôles dégenrés.

Depuis Simone de Beauvoir (1949), il est devenu improbable d'admettre le sexe comme unique critère de définition du genre. En tant que catégorie sociale et construction psychologique, le genre se définit en tenant compte de bon nombre de critères. La sexualité, qu'il faut bien distinguer du sexe, constitue en l'occurrence un élément de transcendance du genre dans la société contemporaine. De nombreux groupes humains admettent aujourd'hui la catégorie de personnes transgenres. Toutefois, les discours autour de cette catégorie tendent à se limiter aux orientations sexuelles qui définissent une catégorie sociale elle-même d'ordre sexuel. Or, la sexualité ne constitue qu'une partie de l'être psychologique d'un individu. Ici, il s'agira donc de délaisser les orientations sexuelles pour s'intéresser davantage aux comportements sociaux qui défient la catégorisation sociale prédéfinie par le sexe. En effet, le sexe est un facteur important de la détermination des fonctions sociales attribuées aux individus. Les rôles dégenrés se construisent justement au travers d'attitudes et de comportements défiant une catégorisation et des fonctions sociales genrées. La construction discursive de ces rôles se lit au miroir d'une dialectique dominant-dominé ; la domination étant perçue ici sous l'angle d'une construction sociale basée sur le sexe. Bref, la notion de rôles dégenrés implique une déconstruction discursive des catégories sociales sexuées et une construction sociale révisée du genre. Ces observations sont perceptibles dans le corpus. Aussi, l'étude vérifiera-t-elle l'hypothèse suivante : le roman *Trois femmes puissantes* constitue un acte d'énonciation dont l'énoncé s'articule autour d'une classification sociale asexuée. Plutôt que le sexe, voire le genre, les comportements sociaux semblent mieux définir les rapports de domination sociale. La vérification d'une telle hypothèse nécessite au préalable de bien circonscrire le cadre de l'instance énonciative de la lecture.

Au sujet de l'énonciation, Dubois affirmait déjà qu'elle « est l'acte de création du sujet parlant devenu alors ego ou sujet de l'énonciation » (Dubois, 1994, p. 180). Le théoricien confirmait alors la primauté de l'énonciateur dans tout acte d'énonciation. C'est dans cette logique que la présente analyse de l'énonciation s'intéressera davantage aux attributs de l'énonciateur. Dans le cadre précis de la littérature, Michèle Monte suggère de distinguer l'auteur de l'énonciateur textuel. Si la notion d'auteur tend à se rapporter au romancier en tant qu'individu et producteur, le concept d'énonciateur textuel est plus riche et concerne « le locuteur/énonciateur premier qui produit le texte et entre dans une relation différente avec la diégèse selon la situation énonciative choisie » (Monte, 2023). Autrement dit, le concept d'énonciateur textuel invite à considérer le texte littéraire comme un acte

de communication entre un locuteur premier et des allocutaires. Pour compléter la conceptualisation de l'énonciateur textuel, Michèle Monte se réfère aux travaux de Genette et de Rabatel. À sa suite, il importe de distinguer le locuteur premier – il pourrait se rapprocher du concept de narrateur tel que conçu par Genette (1972) – des locuteurs seconds (Rabatel, 2012) – personnages qui prennent en charge le discours du narrateur. Dans le cadre de cette étude, les concepts de locuteur premier et d'énonciateur textuel seront simultanément abordés. Il sera question d'accorder de l'intérêt au concept de locuteur/énonciateur en tant qu'un « être de discours, appartenant au sens de l'énoncé » (Ducrot, 1984, p. 208). En d'autres termes, le travail partira du positionnement de l'énonciateur pour souligner l'énoncé des classes sociales asexuées que rapporte le discours romanesque. Cet énoncé se construit autour de l'énoncé de sexe et de la paratopie du genre qui caractérisent l'instance énonciative du roman.

Les énoncés de sexe

En tant que produit de l'énonciation, l'énoncé est inhérent à l'acte communicationnel entériné par l'énonciateur. Aussi, l'énoncé revêt-il une valeur sémantique qui porte sur le sens du discours. Dans le cas du discours romanesque, l'énoncé est forcément diversifié. C'est justement dans ce sens qu'il existe une corrélation textuelle entre l'énoncé des rôles dégenrés et l'énoncé de sexe. Ici, il s'agira précisément d'analyser les variations sémantiques de l'énoncé de sexe, lequel s'entremêle systématiquement avec les énoncés de classe sociale et de genre humain. La locutrice première dont le discours invite à dégenrer les rôles sociaux, ne se détourne pas pour autant d'une acception sociale du genre principalement basée sur une composante biologique, à savoir le sexe. Ce discours oppose la pluralité des sexes à l'unicité du genre humain. Un tel positionnement pose les jalons de la bascule d'une classification sociale sexuée. La double connotation de la classe sociale et du genre humain par l'énoncé de sexe dévoile un argumentaire relatif aux rapports des genres marqués par la domination. Ici, le sexe est identifié comme un critère social de la stratification. Chaque catégorie sexuelle semble correspondre à une classe sociale précise. Mais ces différentes strates sociales se rapportent à une seule classe : celle des humains. Le sexe constitue donc paradoxalement la double inscription sémique du genre sexué et du genre humain.

Énoncé de sexe, énoncé de classe sociale

Dans le corpus, le sexe est conçu comme une composante sociale déterminante quant à la catégorisation sociale issue du genre. L'instance énonciative du discours n'élude pas cette référence sociale. L'énonciatrice textuelle parle du genre sans faire abstraction de la notion de sexe. Son message a pour référent la dualité homme-femme. Le sexe, d'essence biologique, occupe alors une place importante dans le discours romanesque portant sur le genre. Composant discursif du genre, le sexe est confusément assimilé à un critère d'appartenance à la classe sociale. Les personnages masculins tendent à se propulser ou sont propulsés vers la sphère hiérarchique supérieure, tandis que les personnages féminins sont relégués à la sphère hiérarchique inférieure.

En effet, le microcosme littéraire s'apparente à une société phallocratique où le phallus à lui seul semble déterminer le rang social. Cela se vérifie nettement dans le récit à travers la structuration au sein de la famille nucléaire dont est issue Norah. Le père qui détient le monopole total, accorde une place de choix au fils tout en lésant son épouse et ses filles. La narratrice mentionne à son sujet : « Sony était donc le seul fils de cet homme qui n'aimait ni n'estimait guère les filles » (Ndiaye, 2009, p. 25). Cette préférence pour l'enfant mâle tranche avec la désinvolture affichée à l'égard des filles. Cette désinvolture est confirmée par Norah qui affirme « que leur père ne voudrait jamais s'embarrasser des deux filles, qu'il ne tenterait rien pour les retenir auprès de lui, c'était d'une telle évidence » (Ndiaye, 2009, p. 59).

L'attitude du parent dénote un acte sexiste qui frise la misogynie. Discriminé sur l'unique base de son appartenance sexuelle, le personnage féminin apparaît tel un paria au sein de sa propre famille. L'on comprend alors que le père ait abandonné son épouse et ses filles à leur sort, tandis qu'il a pris soin d'assurer le plein épanouissement de son fils Sony. Ce locuteur second – le père – semble alors véhiculer le message suivant : le mâle symbolise l'équilibre familial et l'espoir social. Une telle posture confirme une stratification sociale basée sur le sexe. Le mâle doit jouir du pouvoir, tandis que la femme est exclue. Conséquemment, le genre masculin se rapporte à la classe des dominants, contrairement au genre féminin qui se rapporte à la classe des dominées. D'ailleurs, en affirmant qu'« il (son père) était chez lui partout, installé en chacun d'eux en toute impunité et, même mort, continuerait de leur nuire et de les tourmenter » (Ndiaye, 2009, p. 84), Norah confirme la permanence et la continuité du pouvoir paternel. Le père occupe et conserve la position la plus élevée dans la hiérarchie familiale.

Outre la double image de l'époux-chef et du père-chef qui illustre fortement une stratification sociale basée sur le genre, dont le sexe, l'image de la femme-épouse confirme davantage l'existence de strates sociales sexuées au sein du microcosme littéraire. Le portrait que fait l'énonciatrice textuelle de Khady Demba souligne le rang social de la femme-épouse. C'est ce qu'illustre le passage ci-dessous :

Elle se souvenait des trois années de son mariage noncomme d'une période sereine, car l'attente, le terrible désir de grossesse avaient fait de chaque nouveau mois une ascension éperdue vers une possible bénédiction puis, quand les règles survenaient, un effondrement suivi d'un morne découragement avant que l'espoir revienne et, avec lui, cette montée progressive, éblouie, pantelante le long des jours, tout au long du temps jusqu'à l'instant cruel où une imperceptible douleur dans le bas-ventre lui apprenait que cette fois ne serait pas encore la bonne. (Ndiaye, 2009, p. 341)

Mariée, la fonction de Demba semble se réduire à une simple procréation. Elle est assignée à la classe de mère-porteuse. Contrairement à l'image de l'époux-chef, elle reflète l'image de l'épouse-subalterne. Destinée à étendre la lignée en vertu des lois patriarcales, l'épouse devient une accompagnatrice inutile en raison de son incapacité à procréer. Dans ce sens, la narratrice renchérit au sujet de ce personnage féminin : « Khady évitait de se montrer dans la cour car elle redoutait encore les paroles sarcastiques sur la nullité, l'absurdité de son existence de veuve sans biens ni enfants » (Ndiaye, 2009, p. 348). Les enfants constituent la seule fortune qu'aurait pu amasser l'épouse. L'incapacité à procréer fait passer cette dernière de la classe d'accompagnatrice à celle de paria. Prédestinée à la subalternité, la femme-épouse qui n'aura pas réussi à devenir femme-mère, voit toute son existence sociale hypothéquée par son unique appartenance sexuelle. Consciente de ce vice social et de son rang de subalterne, désormais, « peu lui importait qu'elle ne comptât, elle, pour personne, que nul ne pensât jamais à elle » (Ndiaye, 2009, p. 368).

Bref, l'image de l'épouse-subalterne est aux antipodes de celle de l'époux-chef. Les rôles attribués aux conjoints et conjointes au sein du foyer conjugal sont de nature sexuée. Une distribution des rôles conjugaux sur la base du sexe dévoile une hiérarchisation elle-même sexuée. Le mâle est le premier sexe, tandis que la femelle est le deuxième sexe. En d'autres termes, le genre masculin détient la primauté sur le genre féminin. Le discours romanesque qui souligne cette constance, invite toutefois à une autre réappropriation du genre. Ainsi, l'énoncé de sexe coïncide parallèlement avec l'énoncé d'une unicité du genre : le genre humain plutôt que le genre sexué.

Énoncé de sexe, énoncé du genre humain

Dans la perspective d'une lecture des rôles dégenrés dans le corpus, il faudrait d'abord souligner que cette composante participe du caractère humaniste que révèle le discours de la locutrice première, en l'occurrence la narratrice. Si le discours tend à proposer une catégorisation sociale asexuée – nous y reviendrons plus bas –, c'est simplement parce que l'énonciatrice accorde davantage de l'importance à la singularité du genre humain (Homme) plutôt qu'à la pluralité des genres sexués (homme et femme). L'instance énonciative est riche de marqueurs personnels alliant catégorie sexuelle et humanité.

« Elle se demanda si elle devait faire quelque chose pour ces fillettes esseulées, et à quel titre, celui de demi-sœur, de mère en général, d'adulte moralement responsable de tout enfant qu'il rencontre ? » (Ndiaye, 2009, p. 50). Le pronom personnel « elle » ici désigne le personnage féminin Norah. Cette dernière est triplement désignée comme une sœur, une mère et une adulte. En effet, les fillettes dont il est question sont les enfants de la seconde épouse de son père auxquelles il ne réserve aucun traitement de faveur. C'est en tant qu'une sœur – une proche – et une mère – un parent – que Norah est appelée à veiller sur ces enfants. Sœur et mère en tant que femme, elle est davantage un adulte dont le sens de la responsabilité sociale appelle à la protection des enfants. Ici, le personnage féminin ne revêt plus seulement la caractéristique d'une classe sociale, mais il se rapporte surtout à l'humain. Cette femme est, plus simplement, un être humain responsable, semble dire l'énonciatrice textuelle. Cette caractérisation qui transcende les considérations d'ordre sexué pour s'étendre au genre humain unique, peut également se lire sous les traits du personnage Khady Demba. À son sujet, la locutrice première affirme : « elle n'éprouverait jamais de vaine honte, elle n'oublierait jamais la valeur de l'être humain qu'elle était » (Ndiaye, 2009, p. 410). En dépit de la honte endurée par Demba du fait de sa place de femme, cette honte n'est pas ici féminisée. Au-delà de tout, cette femme éhontée reste un humain qui a bien des valeurs comme tout autre. D'ailleurs, cette honte, Lamine l'expérimentera également. C'est ce que traduit cet extrait : « Oh, comme il était humilié, comme elle en était désolée pour lui et navrée de ne pouvoir à sa place endosser l'humiliation, elle qui savait supporter cela, qui en était profondément si peu affectée. » (Ndiaye, 2009, p. 415).

Par les pronoms « il » et « elle », la narratrice féminise et masculinise simultanément les victimes de l'humiliation et de la honte. Si Norah a connu le déshonneur en tant qu'femme au foyer, Lamine connaît le déshonneur en tant qu'un homme déchu. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est un sentiment d'infériorité qui s'est instauré. Les affects font partie de la nature humaine. Homme ou femme peuvent les subir. En rappelant cette situation, l'énonciatrice établit l'unicité du genre. Le corps a un sexe, mais l'âme n'a probablement pas de sexe. En outre, la locutrice parle confusément du sort de Fanta et de celui de tous les Africains. Elle s'interroge : « Les Africains avaient-ils en général la malchance d'être mal gardés, leurs anges souffraient-ils d'incompétence et d'inertie ? » (Ndiaye, 2009, p. 208). Ainsi, les malheurs rencontrés par Fanta ne seraient pas liés à son sexe, mais plutôt à ses origines. Les représentations discursives transcendent alors les genres sexués (homme et femme) pour s'intéresser au genre asexué (Homme).

En somme, l'instance énonciative dévoile une coïncidence entre l'énoncé de sexe et les énoncés de classe sociale et du genre humain. Du discours de l'émettrice, il ressort que le sexe est un facteur déterminant de la construction sociale du genre. Cette construction aboutit à une classification sociale dont le rapport de domination est exclusif à la catégorie sexuelle. Cependant, la pluralité des genres sexués n'exclut pas la singularité du genre humain. Par ce message, l'énonciatrice invite implicitement l'allocutaire (le lecteur) à une perception asexuée du genre. C'est précisément ce point qui inaugure une reconsidération des catégories du genre. S'il existe les genres masculin et féminin

déterminant des classes sociales, l'énonciatrice textuelle présente des personnages dont l'appartenance sexuelle ne prédétermine pas l'identité sociale. La paratopie à laquelle se rapporte l'énonciation permet parfaitement de souligner ces identités qui transcendent les normes sociales du genre.

La paratopie du genre

Dominique Maingueneau affirmait déjà que « l'appartenance au champ littéraire n'est donc pas l'absence de tout lieu, mais plutôt une difficile négociation entre le lieu et le non-lieu, une localisation parasitaire qui vit de l'impossibilité même de se stabiliser. » (Maingueneau, 1993, p. 28). Cette acception cadre parfaitement avec la conception étymologique de la paratopie. De par son étymon, le concept est littéralement traduit par l'expression « à côté du lieu ». La paratopie serait donc le paradoxe de l'appartenance et de la non-appartenance de l'écrivain à la société qu'il décrit. Le théoricien va d'ailleurs dans ce sens lorsqu'il affirme : « l'écrivain nourrit son œuvre du caractère radicalement problématique de sa propre appartenance au champ littéraire et à la société » (Maingueneau, 1993, p. 27). Cette paratopie, précisait le théoricien, peut se manifester à travers les personnages. Nous avons déjà rappelé avec Rabatel (2012) que le discours romanesque constitue un acte d'énonciation doublement pris en charge par un locuteur premier (narrateur) et un locuteur second (personnage). C'est précisément ce qui justifie la paratopie qui caractérise certains personnages du corpus. L'intérêt, ici, sera notamment accordé à l'appartenance problématique au genre. Il faut souligner que Maingueneau (2004) a proposé une typologie de la paratopie. Il énumère principalement les paratopies spatiale, temporelle, linguistique et d'identité. La paratopie d'identité trahit le malaise d'un locuteur (premier ou second) à se rattacher ou à s'identifier à son propre groupe culturel et social d'appartenance. Or, par paratopie du genre, nous entendons la difficulté d'un locuteur à se rattacher aux normes sociales du genre de son propre groupe d'appartenance. En ce sens, nous proposons justement de classer la paratopie du genre comme une catégorie sous-jacente à la paratopie d'identité. Il s'agira alors d'interpréter la caractérisation des locuteurs seconds qui prennent en charge une paratopie manifeste du genre exprimée par la locutrice première.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le genre, en tant que construction sociale, tend encore à présenter l'homme comme un être supérieur à la femme, laquelle lui serait inversement inférieure. Selon Alexandra Oeser (2022), ce pouvoir s'étend jusqu'aux sphères entrepreneuriales et aurait pour conséquence un favoritisme basé sur le genre. Elle confirme alors une construction de la classe sociale par le genre, et vice-versa. Néanmoins, le discours romanesque semble s'inscrire en faux contre cette pratique. Pour mieux clarifier l'analyse à ce niveau, nous proposons les catégories opératoires de femâle et d'hommelle. Nous nommons femâle un personnage masculin dont la construction discursive se rapporte au mâle dominé. Quant au concept d'hommelle, il sera entendu comme un personnage féminin dont les composantes discursives se rapportent à une femme dominante. Ces deux catégories rompent avec la classification du mâle comme premier sexe et de la femme comme deuxième sexe ; le premier pouvant devenir le second, et vice-versa.

Les femâles

Les interactions entre personnages féminins et masculins donnent à lire une domination inversée. Le signifiant conjoint, notamment, a pour signifié le dominé. Cela dit, des personnages masculins du corpus sont caractérisés comme des individus appartenant à une classe de dominés. Un patriarcat flageolant est souligné à travers le rapport conjoint-conjointe. Tel que l'étude soulignait précédemment, le conjoint jouit généralement d'une ascendance certaine sur sa conjointe du fait des rôles sociaux préétablis. Toutefois, cette catégorisation sexuée est remise en cause dans le texte. Le discours de l'énonciatrice textuelle laisse paraître des portraits différenciés des locuteurs seconds

suggérant fortement une inversion des rôles. Le pouvoir masculin est clairement perçu comme un mâle dominé, le personnage masculin devenant lui-même un mâle faible. Ce personnage masculin que nous désignons par le terme femâle, est un individu de sexe masculin appartenant à une classe inférieure, celle pourtant réservée à la femme au sein du couple. Le femâle est victime d'une paratopie du genre dans la mesure où son appartenance sexuelle le prédispose à un rang social qui n'est paradoxalement pas le sien.

La relation entre Rudy et Fanta montre sans ambages une perte de l'ascendance de l'époux sur son épouse. Les discours qui révèlent ses états d'âme traduisent une détérioration de son assurance, et conséquemment une altération de son leadership au sein du foyer conjugal. La narratrice rapporte à son sujet : « Il aurait voulu se cacher de tous alors, et Djibril était là et perpétuellement là, témoin de la flétrissure de Rudy, de sa dégradation » (Ndiaye, 2009, p. 301). Chef de famille, en vertu des lois patriarcales, Rudy semble désormais déboussolé. Sa désagrégation au su de son fils trahit la perte de son autorité. La perte de pouvoir au sein de sa famille devient le symbole d'une domination inversée. Désormais homme au foyer, le protagoniste assume mal l'épanouissement professionnel et financier de son épouse. Contrairement aux sentiments d'assurance, de confiance et de confort qui animent l'homme détenteur de pouvoir, ce sont des sentiments de frustration, d'aigreur et d'inconfort qui animent Rudy. Ce portrait falsifié de l'époux dominant justifie pleinement la stratégie dont Fanta est victime. En effet, dans une ultime tentative d'inversion des rôles, Rudy aura malicieusement persuadé Fanta de tout délaisser pour rejoindre la France. Celui-ci « lui avait assuré qu'il n'y avait d'avenir pour eux qu'en France et qu'elle avait de la chance de pouvoir, grâce à son mariage, aller vivre là-bas » (Ndiaye, 2009, p. 306). Désespéré, l'époux essaie de reprendre lâchement la place du mari pourvoyeur. Cette stratégie confirme définitivement le sentiment d'infériorité de ce personnage mâle dominé.

L'illustration discursive du mâle dominé est encore perceptible dans le corpus au travers du personnage Jakob. Au sujet de sa relation avec Norah, la narratrice rapporte : « Elle (Norah) se demanda soudain pourquoi elle avait toujours eu l'impression indéfinissable, quand ils faisaient l'amour, qu'il se forçait un peu, qu'il payait son dû, leur couvert et leur logis, à lui et sa fille » (Ndiaye, 2009, p. 90). Ces dires, de toute évidence, suggèrent que la conjointe subvient aux besoins de la famille, tandis que le conjoint s'attelle à remplir son devoir conjugal. Fier ou frustré du rôle qui est sien, le conjoint semble faire face à une seule issue : se soumettre au désir de sa conjointe pour subsister. Une telle posture confère au personnage Jakob le signifié du dominé. Il n'en est pas moins du personnage Lamine dont l'infériorité à sa partenaire Khady Demba est avérée. Pour élucider la posture défavorable de ce locuteur second, la narratrice écrit : « Elle (Khady Demba) avait alors l'impression, en voyant Lamine, auparavant si énergique, accroupi dans un coin et raclant l'assiette de sa cuiller, que toutes ses douleurs la rattrapaient » (Ndiaye, 2009, p. 422). Engagés dans une pérégrination dont l'issue finale est l'exil en Europe, les deux personnages connaissent en effet un parcours parsemé d'embûches. Sa survie, Lamine la doit aux gains de Demba. Cette situation lui est doublement défavorable. D'abord, il vit aux dépens de sa partenaire, perdant ainsi le rôle de pourvoyeur qui était sien. Ensuite, couard et impuissant, il voit d'autres hommes partager l'intimité de sa compagne, perdant ainsi son rôle de protecteur. Incapable de pourvoir aux besoins de Demba, et encore moins de la protéger, Lamine perd toute puissance. Obligé de s'accrocher silencieusement à Khady Demba pour survivre, Lamine apparaît sous les traits du mâle dominé. À l'instar de Rudy et de Jakob, le personnage Lamine est l'illustration textuelle d'une catégorisation sociale d'hommes sous la domination féminine. Le discours romanesque s'articule autour de l'énonciation d'une

domination inversée qui traduit une certaine paratopie du genre. Ce procédé énonciatif peut également se lire sous la classe des personnages féminins dominants, nommés ici hommelles.

Les hommelles

La paratopie du genre, perceptible au travers du discours de l'énonciatrice textuelle, prend davantage forme avec les figurations sociales du personnage féminin. Cette configuration confirme une domination inversée, laquelle révèle une autre approche du genre. Les figures féminines dominantes sont à l'antipode de la femme dominée. Elles corroborent l'idée textuelle de l'existence d'un troisième genre qui serait constitué, entre autres, d'une catégorie de femmes dont le sexe ne fait pas des êtres faibles. Ces dernières sont des symboles d'une domination asexuée qui tranche avec l'idée d'une classification sociale prédéfinie par le sexe. Dans le texte, le signifiant femme a alors pour signifié dominante. Le titre du roman – *Trois femmes puissantes* – connote déjà cette caractéristique du personnage féminin. Les personnages Norah, Fanta et Khady Demba sont les signes textuels de cette caractérisation enracinée dans une autre approche du genre. Un intérêt singulier accordé au personnage Norah peut permettre de souligner l'énonciation textuelle d'une domination féminine.

« Car elle voyait en esprit son cher appartement de Paris, emblème intime et modeste de sa persévérance, de sa discrète réussite, où, après y avoir vécu quelques années seule avec Lucie, elle avait introduit Jakob et la propre fille de celui-ci » (Ndiaye, 2009, p. 31-32). Ces propos traduisent la force de caractère et l'ascension sociale de Norah. Aux moyens de son courage et de sa bravoure, celle-ci a pu atteindre les cimes de la société. En tant que femme, sa réussite sociale est doublement significative. D'abord, elle jouit d'une position confortable dans son foyer où elle assume le leadership en sa qualité de garante de l'épanouissement matériel. Ensuite, elle inverse la tendance vis-à-vis de son père dont l'autorité patriarcale exacerbée la plaçait – tout comme sa sœur et sa mère – au bas de la hiérarchie familiale, voire sociale. Désormais épanouie, Norah est libérée de tout joug sexiste de son père. C'est ce qu'illustre ce passage : « Qu'il (son père) pense donc de moi ce qu'il veut, car elle se souvenait de remarques cruelles, offensantes, proférées avec désinvolture par cet homme supérieur lorsque adolescentes elle et sa sœur venaient le voir » (Ndiaye, 2009, p. 9). Assumée et assurée, la puissance de Norah redessine les pourtours de la relation père-fille. Sans crainte ni détour, une femme puissante a émergé au milieu des tumultueux rapports entre le premier sexe et le deuxième sexe. Ici, la puissance prend le sens d'une inversion des statuts du genre. Le statut social de Norah, à lui seul, déconstruit l'acception sociale de la femme comme le sexe faible.

En filigrane, le discours de l'énonciatrice textuelle est teinté de la paratopie du genre. Contrairement à une construction sociale qui assimile l'homme au dominant et la femme à la dominée, des personnages masculins et féminins sont respectivement présentés comme dominés et dominants. L'inversion de la norme sociale suppose une reconsidération des classes sociales. La classification sociale peut être aussi bien sexuée qu'asexuée. S'il existe un premier sexe (hommes dominants) et un deuxième sexe (femmes dominées) qui définissent les deux catégories du genre, il existe parallèlement une troisième catégorie où le sexe ne définit pas la domination. C'est précisément à cette troisième catégorie que se rapporte la paratopie du genre dans le corpus. Cette paratopie se résume aux dichotomies sexe fort mais faible, sexe faible mais fort. Bref, aux classes des dominants et des dominées, s'opposent les classes des dominés et des dominantes. Le sexe n'apparaît pas comme l'unique critère de détermination de la domination sociale.

Conclusion

L'étude a porté sur l'énonciation des rôles dégenrés dans *Trois femmes puissantes* de Marie Ndiaye. Le travail a permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle le corpus constitue un acte

d'énonciation dont l'énoncé s'articule principalement autour d'une classification sociale asexuée. En effet, les rôles dégenrés s'inscrivent dans une répétition de comportements sociaux qui dérivent de pratiques sociales contraires à une classification sociale relative à l'appartenance sexuelle. La transgression des normes sociales du genre suggère que la catégorisation sociale peut aussi être asexuée. Le sexe n'est pas systématiquement tributaire de puissance et de domination. L'énonciatrice textuelle suggère une approche du genre qui tient compte tant du sexe que du comportement de l'individu. Certes, une classification sociale sexuée témoigne de l'existence de deux catégories sexuelles qui définissent les rapports sociaux régis par une hiérarchie préétablie. Cependant, une classification sociale asexuée bouscule l'ordre établi. Le sexe à lui seul ne justifie pas le pouvoir. Au-delà du genre masculin dominant et du genre féminin dominé, le travail a proposé les concepts opératoires de femâle (personnage du genre masculin dominé) et d'hommelle (personnage du genre féminin dominant). Ces composantes discursives de l'acte communicationnel du roman proposent de réviser les considérations sociales liées au sexe.

À propos de l'auteur

Lengué Kwamen P. B. is a writer and academic researcher. Holder of a Ph.D. in African Literatures and Civilizations, he is a lecturer at Maroua State University in Cameroon. He has written several academic articles and two poetry collections, *Sacerdoce* and *Horizon*, respectively published by *Les Impliqués* (2021) and *L'Harmattan* (2025) in Paris. **ORCID id:** 0009-0007-1757-0690

Financement: Cette recherche n'est pas financée.

Remerciements: Non applicable **Conflits d'intérêts:** Les auteurs ne déclarent aucun conflit d'intérêts.

Originalité: Ce manuscrit est une œuvre originale.

Déclaration sur l'intelligence artificielle: L'IA et les technologies assistées par l'IA n'ont pas été utilisées.

Références

- Beauvoir, S. de. (1949). *Le deuxième sexe*. Paris : Gallimard.
- Dubois, J. et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Ducrot, O. (1984). *Le Dire et le Dit*. Paris : Minuit.
- Genette, G. (1972). *Figures III*. Paris : Seuil.
- Greimas, A. J. (1970). *Du Sens*. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (1986). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
- Maingueneau, D. (1993). *Le contexte de l'œuvre littéraire*. Paris : Dunod.
- Maingueneau, D. (2004). *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2005). *Pragmatique pour le discours littéraire (rééd.)*. Paris : Armand Colin.
- Monte, M. (2023). « Entre auteur et locuteurs, l'énonciateur textuel : concept inutile ou figure clé ? ». *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne], 31. <https://doi.org/10.4000/aad.7800>.
- Ndiaye, M. (2009). *Trois femmes puissantes* (ebook). Paris : Gallimard.
- Oeser, A. (2022). *Comment le genre construit la classe. Masculinités et féminités à l'ère de la globalisation*. Paris : CNRS.
- Rabatel, A. (2012). « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 56, 23-42.